

# CAP CONSTRUCTEUR BOIS



## CAP :

- Recrutement post 3ième
- Capacité 15 places
- Cursus en 2ans
- 16 semaines de stage en entreprise
- 17 h enseignement professionnel hebdo.

## Le métier

Le titulaire de ce diplôme travaille au sein d'entreprises des secteurs de la charpente et de la construction bois. Il intervient en construction, réhabilitation, rénovation ou restauration de bâtiments et de locaux. Selon les chantiers, il travaille de façon autonome ou en équipe.

### Qualités requises :

**Dextérité**

**Rigueur**

**Aime la géométrie**

## Contexte professionnel

En atelier, il taille et traite différentes pièces (poutres, bardages, parquets, escaliers...) d'après les relevés et les croquis qu'il a réalisés. Sur le chantier, il assemble les pièces et pose les ouvrages ou remplace les éléments défectueux. Il sait choisir les matériaux adéquats (bois et dérivés), organiser son chantier (préparation des matériels, mise en sécurité, tri des déchets...) et les diverses étapes de son travail. Il est à même d'évaluer et de contrôler la qualité de ses réalisations.



Exemple d'ouvrage en construction

lycée professionnel  
lycée des métiers  
Urbain Vitry  
Haute-Garonne  
académie  
Toulouse



RÉGION  
MIDI-PYRÉNÉES



<http://urbain-vitry.entmip.fr>

[0310053p@ac-toulouse.fr](mailto:0310053p@ac-toulouse.fr)